|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Province*** | ***Législature*** | ***Session*** | ***Type de discours*** | ***Date du discours*** | ***Locuteur*** | ***Fonction du locuteur*** | ***Parti politique*** |
| Québec | 37e | 1re | Discours d’ouverture | 4 juin 2003 | M. Jean Charest | Premier ministre | PLQ |

Merci. Ça commence bien, M. le Président. Je veux d'abord vous saluer spécialement à nouveau, je veux également saluer M. le chef de l'opposition officielle, M. le député de Rivière-du-Loup et Mmes et MM. les membres de cette Assemblée.

C'est au terme d'une saison bien particulière que nous nous retrouvons ici. Cette saison, M. le Président, je l'appellerai le printemps des contrastes. Pendant que les Québécois vivaient des moments intenses de démocratie, les images qu'ils recevaient étaient celles de la guerre en Irak. Les circonstances exceptionnelles qui ont prévalu lors de cette élection auront permis aux Québécois de mesurer l'inestimable valeur de notre démocratie et de notre paix. Au cours de ce conflit, les Québécois sont descendus dans la rue par centaines de milliers plus d'une fois pour déclarer leur attachement à la paix, et, le 14 avril, ils ont également affirmé leur attachement à la démocratie.

Ce jour-là, les Québécois ont porté au pouvoir une nouvelle équipe. Elle est compétente et riche en talents et en expérience. Nous nous montrerons dignes de la confiance que les Québécois ont placée en nous, nous donnerons suite au désir de changement exprimé par les Québécois. Notre gouvernement est celui de tous les Québécois. C'est celui des femmes autant que des hommes, c'est celui des enfants qui remplissent nos écoles de joie et d'espoir jusqu'aux aînés qui ont bâti cette société unique. Nous serons à l'écoute des citoyens, ceux qui sont nés ici comme ceux qui se sont joints à nous. Notre diversité est pour moi une très grande source de richesse.

M. le chef de l'opposition officielle, je suis content de vous retrouver. Je sais que vous et votre équipe formerez une opposition coriace. Là-dessus, je n'ai aucune espèce de doute. Les débats que nous aurons seront parfois enflammés. Ils seront attisés par notre passion commune, notre passion commune du Québec et de ses gens. Je vous souhaite un séjour ressourçant dans l'opposition. Je salue également tous les députés de l'Assemblée nationale et souhaite la bienvenue en particulier aux nouveaux élus.

Notre démocratie, Mme la lieutenant-gouverneur le disait, notre démocratie est l'une des plus vieilles du monde. Elle est aussi parmi les plus vivantes et les plus vigoureuses. Cette Trente-septième Législature en sera sans doute un nouveau chapitre. Notre équipe est issue d'une formation politique dont les racines remontent aux origines de notre démocratie. Cette formation est associée de près à nos plus grandes réussites. Au cours de notre histoire, les gouvernements du Parti libéral du Québec ont réaffirmé à chaque époque les valeurs fondatrices de notre société: justice sociale, liberté individuelle, identification au Québec, attachement à la démocratie. Les gouvernements du Parti libéral du Québec ont toujours été là pour placer le Québec sur la voie du progrès économique et social et pour relever les défis de leur époque. Notre gouvernement relèvera les défis qui se présentent à nous afin que le Québec et ses citoyens poursuivent leur progression dans le siècle nouveau.

Le Québec, il faut le dire, est à l'heure des décisions. Nous sommes arrivés au bout d'un modèle de fonctionnement. Ce modèle a été créé il y a une quarantaine d'années par de grands Québécois. Il nous a permis d'aller loin, mais nous devons maintenant le revoir pour continuer à progresser. Les Québécois en sont conscients, et c'est pour cette raison-là qu'ils nous ont élus.

Le Québec, il faut le dire, affiche des réussites remarquables. Le Québec est parvenu à préserver sa culture et sa différence en confrontation directe avec la loi du nombre et du temps. D'un point de vue historique, l'épanouissement du Québec français témoigne de la fierté et de la bravoure de notre peuple. Notre langue commune demeure le cœur de notre identité québécoise. Notre gouvernement s'inscrira dans la continuité des gouvernements précédents qui ont avec constance et avec détermination promu l'usage et la qualité du français. Nous allons honorer cette responsabilité historique.

Le Québec figure parmi les États industrialisés les plus avancés. Nous sommes des chefs de file dans des domaines aussi déterminants que les biotechnologies, l'industrie pharmaceutique, l'énergie, l'aérospatiale et plusieurs, plusieurs domaines de recherche médicale. Notre économie est moderne. Elle repose à 70 % sur le secteur des services, donc sur notre connaissance, sur notre matière grise. Le Québec compte une des plus fortes concentrations d'emplois en haute technologie d'Amérique du Nord. Nous avons de grandes écoles dont la réputation déborde largement nos frontières. Nos ingénieurs ont érigé des barrages sur les plus grands fleuves du monde. Nos artistes émeuvent des publics sur tous les continents, et l'entrepreneurship québécois a étendu son succès jusque dans le cyberespace. Les réussites du Québec sont absolument éclatantes. Nous pouvons être fiers d'être Québécois. Ces réussites reflètent l'extraordinaire talent des Québécois. Toutefois, la poursuite de l'épanouissement de ces réussites risque d'être compromise par un État qui n'est plus adapté à la réalité des années 2000.

L'État québécois est sous pression. Il ne parvient plus à soigner efficacement. Nos écoles manquent de ressources pour accompagner les élèves en difficulté. Nos infrastructures se détériorent, qu'il s'agisse de nos routes ou de nos systèmes d'aqueduc, par exemple. Le Québec souffre d'un sous-investissement dans des secteurs stratégiques. Il faut aujourd'hui faire un constat: l'État québécois, qui a donné le signal de notre émergence parmi les sociétés les plus modernes du monde, a vieilli. Il se trouve aujourd'hui en décalage face aux citoyens, il ne parvient plus à répondre efficacement à leurs besoins, et les Québécois en font les frais tous les jours. Il fait de nous les citoyens les plus taxés du continent. Il place notre niveau de vie au 52e rang sur 60 États et provinces du nord du continent. Cet État mal adapté nous coûte 37 % plus cher qu'en Ontario et 25 % plus cher que dans le reste du Canada.

Il s'en trouvera, M. le Président, peut-être pour dire que c'est là le prix de notre différence; eh bien, nous refusons cette analyse. Notre différence, ce n'est pas une taxe. Je pense plutôt que le prix payé par les Québécois, c'est le prix payé pour des gouvernements qui ont manqué à leur devoir, à leur devoir de réviser périodiquement leurs façons de faire, comme tous les citoyens du Québec ont dû le faire, que ce soit dans leur travail, dans leur entreprise, dans leur foyer et leur famille.

Je pose aujourd'hui une question à tous les membres de cette Assemblée: Pendant combien de temps l'État québécois peut-il exiger davantage de sacrifices de ses citoyens que de lui-même? Pendant combien de temps l'État québécois peut-il continuer à tout taxer, à se mêler de tout, avec pour résultat de souvent faire les choses à moitié?

Le premier ministre français ― le premier ministre de la République française ― M. Jean-Pierre Raffarin, avec qui j'ai eu des entretiens lors de sa première visite officielle au Québec comme premier ministre, disait récemment, et je cite: «La politique ne peut plus promettre des lendemains qui chantent et repousser toujours la résolution des problèmes quotidiens.» Fin de la citation. Je suis d'accord avec lui, les Québécois aussi.

Si nous voulons soigner nos enfants et nos parents sans délai, nous devons nous doter d'un État capable de s'y consacrer. Si nous voulons que nos écoles soient mieux équipées, que les élèves en difficulté soient mieux accompagnés, nous devons dégager des ressources pour le faire. Certaines de ces ressources, il faut le dire, sont à Ottawa. Nous devons les récupérer en obtenant le règlement du déséquilibre fiscal. Mais cela ne nous dispense pas de l'obligation de faire notre propre ménage. Nous devons nous organiser pour répondre aux besoins des citoyens et nous devons le faire en rejetant la solution facile qui consiste à toujours puiser dans la poche des citoyens. Nous avons un plan pour y arriver.

La nécessité de revoir le fonctionnement de notre État ne tient pas seulement à la difficulté qu'éprouve le gouvernement à répondre aux besoins des citoyens. Cette nécessité tient aussi du contexte dans lequel nous vivons. Le Québec ne peut plus prétendre être une bulle comme à l'époque où l'État dans sa forme actuelle a été conçu, à l'époque où nos concurrents étaient dans le village d'à côté. Nous vivons dans un monde d'interdépendance, de concurrence internationale. Les Québécois ont d'ailleurs été aux premières loges de ce mouvement de libéralisation commerciale. Dès 1988, les Québécois ont endossé avec enthousiasme le libre-échange avec les États-Unis puis l'Accord de libre-échange nord-américain qui intégrait le Mexique à notre marché commun. Et ce n'est pas fini: bientôt, ce sera la Zone de libre-échange des Amériques qui réunira la terre de Baffin et la Terre de Feu dans un seul marché.

Cette adhésion des Québécois à l'ouverture des marchés témoignait de leur confiance en eux et, soulignons-le, M. le Président, fait l'objet d'une presque unanimité ici, à l'Assemblée nationale du Québec, que ce soit le chef de l'opposition officielle, le député de Rivière-du-Loup, un gouvernement du Parti québécois, le gouvernement libéral de Robert Bourassa en 1988. S'il y a une chose que nous avions saisie à ce moment-là, c'est que notre avenir à nous, au Québec, se trouvait dans l'ouverture des marchés. On a saisi l'occasion et, en 2003, on peut confirmer que nous avions raison de faire confiance en nous. Nous avons raison de faire confiance dans l'ouverture des marchés pour l'avenir.

Permettez-moi de l'illustrer. L'économie québécoise est pleinement intégrée à celle de l'Amérique du Nord. Notre produit intérieur brut dépend à 60 % des exportations: 30 % envers le marché canadien, 35 % vers le marché américain et 5 % vers les autres marchés. Tous les jours, les entreprises québécoises, pour créer des emplois, doivent donc gagner la comparaison des prix et de la qualité. Le marché intérieur québécois n'est pas suffisamment important pour nourrir notre croissance. Ça, c'est notre réalité démographique. Pour grandir, il faut vendre aux autres. Nous devons être pleinement concurrentiels. Ça, ce n'est pas pour nous une question de choix, c'est une question de survie. Or, dans l'état actuel des choses, l'État québécois, par le poids qu'il exerce sur notre économie, nuit à la position concurrentielle du Québec. L'interventionnisme à tous crins est non seulement une stratégie de développement économique ruineuse et inefficace, mais c'est une stratégie qui est de plus en plus contraire aux règles du jeu. L'avenir économique du Québec, ce n'est pas l'interventionnisme, c'est l'entrepreneurship. La détérioration de la capacité de l'État québécois à bien servir les citoyens et la préservation de la position économique concurrentielle du Québec nous imposent donc une révision du fonctionnement de l'État.

De surcroît, la situation financière du Québec fait de cette révision une urgence. Le gouvernement qui nous a précédés s'est vanté d'avoir présenté plusieurs budgets équilibrés, six budgets prétendument équilibrés. Toutefois, même si le Québec était prétendument en déficit zéro depuis 1998-1999, la dette du gouvernement, et donc de l'État québécois, a augmenté de plus de 11 milliards de dollars en cinq ans. La réalité est que le gouvernement précédent a balayé chaque année ses dépenses excessives sous le tapis de la dette. D'ailleurs, le dernier budget de ce gouvernement, présenté tout juste avant les élections, prévoyait la répétition de ce scénario. L'avis que nous avons demandé à M. Guy Breton, ex-Vérificateur général du Québec, a révélé une impasse de 4,3 milliards de dollars...

Je sens une réaction, M. le Président, de l'autre côté, bien typique, parce qu'on a pris bonne note que nos prédécesseurs ont dit qu'il n'y avait rien là d'anormal, si j'ai bien compris. Sauf que, pour nous, l'inconséquence, l'insouciance et le manque de transparence ne sont pas normaux.

Je tiens à réitérer, M. le Président, notre détermination, car la situation des finances publiques ne compromet pas notre plan, mais je répète qu'elle transforme sa nécessité en urgence. Je dis aujourd'hui à tous les Québécois que notre gouvernement respectera sa parole et ses engagements. Nous réaliserons notre plan pour le Québec.

Dans quelques jours, le ministre des Finances présentera un budget. Il permettra de stabiliser la situation des finances publiques. Il s'agit d'une condition préalable à tout le reste. Dans les mois qui vont suivre, nous allons faire ce qui ne s'est jamais fait de façon sérieuse et structurée: nous allons passer en revue l'ensemble des ministères, sociétés d'État, organismes publics et parapublics ainsi que l'ensemble des programmes qu'ils administrent. Nous allons remettre à jour le fonctionnement de notre État. Nous procéderons avec méthode et rigueur, selon des principes de gestion qui seront les principes de notre administration.

Premièrement, nous allons recentrer l'État sur ses missions essentielles: santé, savoir, prospérité et sécurité. Deuxièmement, dans ces missions essentielles, notre premier souci sera la qualité des services aux citoyens. Moins de structures, plus de services. À mon sens, l'État des années 2000 doit se concevoir comme un instrument au service de la réussite de ses citoyens. Ce n'est pas l'État qui signera la réussite du Québec, ce sont les Québécois. Nous serons là pour chacun d'eux. Nous allons favoriser l'initiative individuelle et leur responsabilisation.

Troisième principe: transparence et efficacité. Les Québécois ont le droit de savoir ce que fait leur gouvernement de chaque dollar qu'il perçoit à même le fruit de leur travail. Les Québécois doivent en avoir pour leur argent. Il faut chasser cette idée que l'État est forcément inefficace, parce que c'est faux. Il y a dans l'État québécois des organisations qui sont des modèles d'efficacité. Nous le reconnaissons et nous les reconnaîtrons.

Quatrième principe: décentralisation, partenariat et imputabilité. L'État québécois ne peut pas tout faire tout seul. Il doit apprendre à faire confiance et à déléguer. Nous ouvrirons l'État québécois au partenariat, que ce soit avec les municipalités, des organismes communautaires ou des entreprises privées. Chaque partenaire identifié sera imputable des responsabilités qui lui seront confiées et des ressources afférentes devant les élus de l'Assemblée nationale.

C'est sur la base de ces principes de gestion que nous inaugurerons six grands travaux qui seront le coeur de la réingénierie de l'État québécois. Ces travaux seront coordonnés par la présidente du Conseil du trésor sous mon autorité. Chacun de ces travaux sera piloté par un ministre qui s'adjoindra la collaboration de collègues députés et, au besoin, de ressources externes. Nos six grands travaux sont les suivants:

Numéro 1: révision des structures de l'État et des programmes gouvernementaux, sous la supervision de la présidente du Conseil du trésor;

Numéro 2: revue des modes d'intervention du gouvernement dans l'économie, sous la responsabilité du ministre du Développement économique et régional, en collaboration avec le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille;

Numéro 3: réorganisation des services de santé, sous la responsabilité du ministre de la Santé et des Services sociaux;

Numéro 4: décentralisation, déconcentration, sous la responsabilité du ministre des Affaires municipales, des Loisirs et du Sport et de la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme;

Numéro 5: recentrage du réseau de l'éducation sur l'élève et l'étudiant, sous la responsabilité du ministre de l'Éducation;

Numéro 6: simplification et allégement du fardeau fiscal, sous la responsabilité du ministre des Finances.

M. le Président, il est important que les Québécois comprennent que ce que nous entreprenons n'est pas en soi exceptionnel. Ce qui, par contre, est exceptionnel au Québec, c'est que cela n'ait pas déjà été fait. Nous pourrons donc nous inspirer des expériences de plusieurs autres gouvernements. Nous pourrons nous comparer à plusieurs autres gouvernements. Le Québec doit supporter, même encourager la comparaison. Il doit reconnaître ses forces autant que ses faiblesses pour mieux capitaliser sur les unes et combattre les autres. Il ne s'agit nullement ici d'être les tenants d'un courant de gauche ou d'un courant de droite. Notre formation politique, vous le savez, a toujours visé le pragmatisme. Il s'agit de faire appel à l'innovation et au sens créateur du Québec et de tous les Québécois.

Je convie les Québécois à envisager ces travaux avec enthousiasme. C'est un formidable projet que nous avons élaboré avec les Québécois. Nous allons insuffler un vent d'air frais au Québec. Nous allons ouvrir les fenêtres de notre grande maison. Nous allons nous donner une société dans laquelle nous serons plus libres et plus prospères. Le Québec sera plus stimulant pour chacun de nous.

Nous verrons des changements dans nos structures et nos façons de faire. Il y aura, et c'est normal, il faut s'y attendre, une résistance, toute naturelle, au changement, comme, soit dit en passant, comme il y a 40 ans, lorsque les Québécois se sont levés pour faire la Révolution tranquille et nous faire accéder à la modernité. Les Québécois de la Révolution tranquille étaient confiants et enthousiastes. Nous le sommes encore plus aujourd'hui. Nous le sommes parce que nous savons qu'aucun sommet ne nous est inaccessible.

Nous allons donner aux Québécois un État plus efficace, moins coûteux, moins bureaucratisé, un gouvernement d'aujourd'hui. Ce gouvernement sera capable d'assumer pleinement les responsabilités qui sont les siennes et de bien servir les citoyens du Québec, de bien les soigner, de bien les éduquer. Nous allons dégager les ressources humaines et financières qui nous sont nécessaires pour relever les défis nouveaux et pour solidifier les assises de notre développement et de notre croissance. Nous allons donner aux Québécois un gouvernement dont ils seront fiers. La réorganisation de l'État sera en toile de fond de notre plan pour le Québec.

Nos priorités sont connues. Nous avons présenté notre plan pour le Québec le 12 septembre 2002, plus de six mois avant l'élection générale, et nous avons l'intention et la détermination de réaliser ce plan. On a eu l'occasion de le dire, permettez-moi de le réaffirmer aujourd'hui: la santé est notre première priorité. Notre système public de santé est non seulement un rempart contre l'injustice, mais encore faut-il l'ajouter, le rappeler, que c'est aussi pour nous un avantage économique concurrentiel. Au cours des dernières années, ce joyau québécois a vécu des crises à peu près perpétuelles. Il est vrai que les systèmes de santé sont au carrefour de plusieurs des principaux changements qui modifient notre société. Que ce soient le vieillissement de la population, les avancées technologiques, la hausse du prix des médicaments, la pression est forte sur tous les systèmes de santé du monde. Grâce au dévouement de tout le personnel du réseau de la santé et des services sociaux, incluant les infirmières et les médecins, à qui je veux rendre hommage aujourd'hui, la qualité des services est demeurée élevée. Cependant, l'accès aux services s'est détérioré sérieusement.

Nous avons dit maintes fois que nous remettrions sur pied notre système de santé et de services sociaux. Je le redis aujourd'hui. Si le gouvernement d'hier n'est pas parvenu à dominer les pressions qui s'exercent sur le réseau, je vous soumettrai respectueusement que c'est parce qu'il a voulu s'attaquer à des défis des années 2000 avec des solutions des années soixante. Nous réussirons parce que notre système public de santé sera administré par un État qui aura adapté ses façons de faire aux défis d'aujourd'hui et aux priorités d'aujourd'hui.

Nous allons nous attaquer avec énergie, et en débloquant les ressources nécessaires, aux pénuries de médecins et de personnel infirmier. Dans cinq ans, il y aura au moins 1 500 infirmières de plus dans le réseau et 750 médecins de plus en formation. Dans l'intervalle, nous allons rebâtir le réseau de la santé et des services sociaux. Nous allons décentraliser son administration afin que les directeurs d'établissement notamment puissent pleinement exercer leurs compétences et trouver des solutions adaptées à leur propre situation. Notre réseau d'institutions universitaires de santé sera consolidé et modernisé.

Vous savez tous que dans les grands hôpitaux du Québec on compte aussi des dizaines d'unités d'accréditation syndicale. Il y a là un problème de fonctionnement. Nous allons nous y attaquer. Nous allons revoir l'organisation du travail avec un objectif très précis: de le rendre plus humain, plus flexible.

Notre système a besoin d'une injection de bon sens et de pragmatisme. Nous allons l'administrer. Le réseau de la santé et des services sociaux s'ouvrira au partenariat avec les cliniques privées, par exemple. On y fera notamment des opérations mineures sans frais pour les patients. Le réseau s'ouvrira aussi sur la sous-traitance. Je refuse de voir notre système public de santé comme une chapelle qui proscrit toute relation avec le secteur privé comme s'il s'agissait là d'un sacrilège. Les soins et services doivent être payés par l'État, mais l'État peut conclure des ententes de services pour soigner plus vite ou pour réduire ses coûts de fonctionnement. Nous allons réunir les établissements dans un véritable réseau de soins et de services en mettant à profit les moyens technologiques d'aujourd'hui. Les Québécois sauront quels sont les services disponibles et où ils peuvent les obtenir le plus rapidement possible.

Nous abolirons les régies régionales de la santé et des services sociaux. Ces organismes, nés de la noble intention d'un gouvernement libéral, soit dit en passant ― parce qu'il faut faire preuve de lucidité ― se sont avérés un détour plus qu'un raccourci. Nous les remplacerons par des organisations moins lourdes, essentiellement dédiées à la coordination des services.

M. le Président, nous allons réduire les listes et les délais d'attente, que ce soit à l'urgence, pour une chirurgie, pour des examens diagnostiques, pour des services de réadaptation, des services à domicile ou pour une place d'hébergement. Nous allons répondre aux besoins de tous les Québécois dans toutes les régions du Québec. Nous nous engageons à des résultats et nous nous engageons à la transparence. Je confirme la création prochaine d'un poste de commissaire à la santé qui sera doté des mêmes pouvoirs que le Vérificateur général.

Notre gouvernement réinvestira dans le réseau de la santé et des services sociaux, comme on s'est engagés à le faire. Ces réinvestissements nous permettront d'augmenter les effectifs mais aussi de renouveler les équipements et d'augmenter les services. Dans cinq ans, notre système de santé sera en forme et la population du Québec sera en meilleure santé grâce à un accroissement des efforts de prévention.

Nous exigerons aussi que le gouvernement fédéral assume sa part de responsabilité dans le financement du système de santé. La Loi canadienne sur la santé n'a de sens que si le gouvernement qui la prescrit s'assure que ses partenaires ont les ressources suffisantes pour la respecter. Nous serons de toutes les batailles, comme nous l'avons été et comme je l'ai été personnellement dans le passé.

Je veux, d'autre part, confirmer, en cette occasion et devant vous tous, un engagement personnel. Nous trouverons dès le prochain budget les ressources additionnelles pour mettre en place des services de stimulation précoce destinés aux enfants autistes du Québec.

Mr. Speaker, finally, our Government will assure that the letter and the spirit of Bill 142, which guarantees access to health care and social services to the English speaking population in their language, is respected. That, the people of Québec can be assured of.

Il y aura donc, M. le Président, un respect intégral de cette première priorité que le Parti libéral du Québec a proposée à la population du Québec, le 14 avril dernier, et qu'ils ont acceptée: de faire de la santé la grande priorité du prochain gouvernement libéral.

M. le Président, notre gouvernement fera aussi de l'éducation une priorité de tous les jours. La connaissance est le germe de notre croissance. Il faut la semer, la faire grandir, la faire fleurir pour récolter chaque année les fruits du progrès et du développement. Nous allons favoriser l'autonomie des différents partenaires au sein du monde de l'éducation, autant chez les directions d'établissement que dans les commissions scolaires. Nous allons donner plus de latitude aux enseignants pour qu'ils expriment plus librement leur passion pour leur métier et pour notre jeunesse.

J'ai dit que notre gouvernement serait au service des citoyens; cela inclut nos enfants et leurs parents. Nous allons investir dans l'accompagnement et l'encadrement des élèves en difficulté. Nous allons intervenir dès le primaire afin de prévenir le décrochage scolaire. Nous allons augmenter d'une heure et demie la durée de la semaine de classe au primaire, développer l'aide aux devoirs et introduire l'enseignement de l'anglais dès la première année. Les Québécois sont prêts pour cela. Il n'y a pas de contradiction, il faut le dire, M. le Président, à promouvoir la pleine maîtrise du français et favoriser l'apprentissage d'une deuxième et même d'une troisième langue.

Nous allons ouvrir les écoles secondaires au mentorat. Nos adolescents ont besoin d'encadrement, mais ils ont aussi besoin de modèles de réussite. Je dis aujourd'hui aux Québécois qui ont du temps à donner, notamment aux jeunes retraités, qu'il y a des jeunes dans nos écoles qui veulent se faire parler d'une vie réussie. La réussite de nos enfants et la lutte au décrochage scolaire ne sont pas seulement l'affaire du monde scolaire. C'est très important de le rappeler. Il n'y a pas seulement là une affaire d'école ou de classe, c'est l'affaire de tous les Québécois.

Nous investirons dans la formation professionnelle et technique, cela afin d'augmenter les débouchés pour nos jeunes et pour aider nos entreprises à faire face aux pénuries de main-d’œuvre qualifiée. Nous soutiendrons les cégeps et les universités, tout spécialement en région.

Nous aurons également dès cette année, avec tous les partenaires concernés, un grand débat, un débat très important sur la qualité, l'accessibilité et le financement de l'enseignement universitaire. C'est un enjeu stratégique de première importance pour le Québec. Dans cinq ans, le taux de décrochage scolaire aura diminué. Nos écoles secondaires seront des milieux d'enseignement plus ouverts où nos adolescents auront accès à des modèles de réussite. Ils se sentiront mieux appuyés. Nous aurons augmenté le nombre de diplômés des formations professionnelle et technique, et nos universités entreverront l'avenir avec enthousiasme.

M. le Président, les Québécois ne veulent plus se faire dire encore longtemps qu'ils sont les citoyens les plus taxés du continent. Je les ai entendus, et cela achève. Nos orientations économiques sont claires: nous allons baisser les impôts de tous les Québécois dès l'exercice financier 2004-2005, comme le stipule le cadre financier rendu public le 12 septembre 2002. Sur cinq ans, nous visons à réduire l'impôt des particuliers d'une moyenne de 27 %. Dans la distribution des baisses d'impôts, nous allons privilégier les familles avec enfants et la classe moyenne. On ne baissera pas les impôts pour le seul plaisir que cela procure, nous les baisserons parce que c'est nécessaire, parce que notre fardeau fiscal est un obstacle à notre développement. C'est le meilleur incitatif pour que nos gens parmi les plus brillants aillent gagner leur vie ailleurs. C'est aussi le meilleur incitatif pour que les gens parmi les plus brillants d'ailleurs ne viennent pas gagner leur vie ici.

Dans le monde concurrentiel dans lequel nous évoluons, la concurrence fiscale est aussi un enjeu. De façon plus générale, notre action économique visera à laisser s'exprimer le plus librement possible les forces vives de la croissance; je pense, entre autres, à nos PME et à nos entrepreneurs. Pour les aider, nous allons commencer par arrêter de leur nuire, nous allons réduire les taxes qui nuisent à l'investissement, comme la taxe sur le capital, que nous abolirons graduellement au cours de ce mandat, pour les PME. Nous allons notamment amender la Loi sur la formation de la main-d’œuvre afin d'éliminer ses effets pervers. Cette loi, ainsi faite, amène les PME à défrayer des coûts de formation dans les grandes entreprises. Nous allons également revoir l'ensemble des programmes d'aide, de crédits d'impôt, de subventions de toutes sortes, qui sont ruineux, qui compliquent la vie des entreprises et qui ne participent pas à notre croissance. Le Québec, faut-il le rappeler, subventionne quatre fois plus que l'Ontario, plus que toutes les autres provinces canadiennes réunies. Pourtant, on n'a reçu que 17,7 % des investissements privés. C'est moins que la part de notre population à l'intérieur du Canada ou le pourcentage de notre économie.

Les investisseurs, M. le Président, ne recherchent pas les subventions, ils recherchent un lieu propice à la rentabilité et à la croissance. Eh bien, nous allons créer un contexte propice à faire des affaires au Québec. C'est dans cette perspective que j'ai donné instruction au ministre du Développement économique et régional de revoir les mandats de la SGF, d'Investissement Québec, de La Financière du Québec et des sociétés Innovatech. Nous voulons que leurs actions soient davantage ciblées sur le soutien aux PME. Ces sociétés d'État devront par ailleurs procurer aux Québécois un retour sur leurs investissements. L'avenir économique du Québec, ce n'est pas, je le rappelle, le dirigisme de l'État, c'est l'entrepreneurship. Eh bien, nous allons stimuler cet entrepreneurship.

Nous allons aussi mieux soutenir l'innovation et la recherche et le développement. Nous viserons notamment à augmenter le bassin d'ingénieurs, de techniciens, de scientifiques et à mieux soutenir la recherche fondamentale et la recherche appliquée. Nous allons aussi faciliter la vie quotidienne des entreprises.

Nous allons alléger et simplifier la réglementation. C'est bien connu, il y a là un fouillis qui empoisonne la vie des entrepreneurs, qui ne sert ni l'intérêt des citoyens ni les intérêts des entreprises. Nous allons nous donner un mécanisme qui entraînera une révision obligatoire de toute nouvelle réglementation après une période de cinq ans. Et, de cette façon, nous allons éviter de recréer le problème que nous voulons régler.

Nous allons aussi revoir les lois du travail afin qu'elles reflètent mieux la réalité des employeurs et des travailleurs d'aujourd'hui. Nous allons notamment réviser l'article 45 du Code du travail afin de faciliter le recours à la sous-traitance.

Dans cinq ans, les Québécois ne seront plus les citoyens les plus taxés du continent. Le Québec aura une croissance durable; elle s'appuiera sur ses forces réelles et non sur un interventionnisme d'une autre époque. Notre économie sera pleinement concurrentielle. Nous aurons également amélioré la gouvernance des outils économiques dont nous disposons.

Est-il important de rappeler les résultats décevants, inquiétants de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, qui constituent pour nous une préoccupation très sérieuse. Nous allons évaluer la mission, le mandat et la gouvernance de la Caisse afin que nous ne revivions plus jamais les pertes et les écarts que nous avons vécus au cours des dernières années.

L'État se repositionnera face à l'activité économique. Plutôt que de chercher à se substituer aux entreprises, il investira dans les citoyens. Parallèlement à des investissements accrus en formation professionnelle et technique, nous allons consacrer des investissements sans précédent pour accompagner ceux qui ont besoin d'aide pour intégrer le marché du travail et sortir de la pauvreté. Nous allons attendre des efforts de ceux qui sont en mesure de les fournir et nous allons valoriser leurs efforts. Il sera toujours plus payant de travailler que de ne pas travailler. Nous allons revoir l'ensemble des programmes d'incitation au travail et de soutien au revenu afin de véritablement ouvrir les portes d'une vie meilleure aux travailleurs à faible revenu et aux prestataires de l'aide sociale.

Le Québec a besoin de l'effort de tous ceux qui sont en mesure d'en fournir. En quatre ans, le Québec devra combler 640 000 postes laissés vacants par des départs à la retraite ou créés par la croissance de notre économie. C'est un des défis les plus importants auxquels nous faisons face. Nous voulons la participation du plus grand nombre possible. Nous avons besoin des idées et des talents de tous les Québécois.

Nous voulons notamment une plus grande participation des personnes handicapées. 25 ans après la création de l'Office des personnes handicapées du Québec, nous allons améliorer la loi qui assure le respect des droits de ces personnes, conformément à notre engagement. Nous allons aussi réviser les programmes destinés à ces personnes. Nous allons les seconder plus activement dans la conquête de leur autonomie et dans leur pleine contribution à notre devenir.

Nous serons par ailleurs solidaires de nos concitoyens inaptes au travail. Nous améliorerons leurs conditions de vie. Notre gouvernement sera aussi un gouvernement de compassion.

M. le Président, le Québec, c'est aussi et beaucoup... fondamentalement, c'est nos régions. Elles sont au cœur de notre identité, elles sont aussi au cœur de notre mission. Les citoyens des régions du Québec seront parmi les premiers bénéficiaires de la réingénierie de l'État québécois. La réorganisation de l'État fera entrer le gouvernement du Québec dans l'époque des partenariats et de la confiance réciproque. Nous ferons confiance aux citoyens des régions.

Nous allons conclure avec chacune des régions du Québec des ententes de partenariat. En vertu de ces ententes, les régions assumeront des pouvoirs et des responsabilités en fonction de leur volonté et de leur capacité de les assumer. Ces responsabilités et les ressources afférentes seront administrées par des élus des régions. Ils bénéficieront de sources de financement diversifiées et rendront compte à l'Assemblée nationale de l'utilisation de l'argent public. Ils auront la marge de manœuvre requise pour travailler en fonction de leurs priorités propres et au développement de leur région. Nous ferons confiance enfin aux citoyens des régions du Québec.

Nous opterons pour le sur-mesure plutôt que de faire le mur-à-mur. Nous croyons dans l'autonomie régionale. Nous croyons que l'attachement des gens des régions à leur coin de pays et leur désir de voir leurs enfants grandir près d'eux sont des moteurs d'initiative. Eh bien, cet esprit d'initiative rayonnera. Dans cinq ans, les régions du Québec auront développé des créneaux d'excellence créateurs d'emplois et de richesse. Les citoyens des régions seront fiers d'avoir su générer leur prospérité.

Tout en confiant aux régions du Québec le pouvoir de prendre en main leur avenir, nous leur disons que nous assumerons nos responsabilités en région. Le gouvernement développera les services de santé en région et soutiendra les maisons d'enseignement, de l'école primaire à l'université. Nous allons aussi favoriser l'occupation du territoire. Nous développerons des incitatifs pour que les jeunes qui sont partis reviennent en région et pour que les nouveaux arrivants découvrent les beautés de nos campagnes. Nous allons contribuer au développement du tourisme en région. Nous allons notamment faire en sorte que les grands événements de nos villes participent à la promotion des attraits des régions.

Nous allons aussi brancher les régions. Avant la fin de ce mandat, des connexions Internet à haute vitesse seront disponibles dans toutes les régions du Québec. L'économie du savoir n'est pas incompatible avec l'économie du terroir. Et faut-il rappeler aussi que cette question d'être connecté, d'avoir accès à l'Internet haute vitesse, c'est aussi important aujourd'hui, en 2003, que jadis l'accès à l'hydroélectricité l'a été ou l'accès au téléphone.

Nous investirons également dans les infrastructures de transport en région. Une économie forte doit reposer sur des infrastructures de transport adéquates. La croissance du Québec dépend de l'exportation. Le Québec doit se donner les moyens, justement, de livrer la marchandise. Le secteur des transports en région, comme partout ailleurs au Québec, a été victime de l'incapacité de l'État à cibler ses actions. La réorganisation de l'État nous aidera à dégager des ressources pour le développement des infrastructures en général et des infrastructures de transport en particulier. Nous favoriserons l'interconnexion des modes de transport ― ce qu'on appelle l'intermodalité ― afin d'optimiser nos infrastructures existantes. Nous devrons innover, innover dans nos modes de gestion, et nous recourrons, lorsque ce sera souhaitable, au partenariat public-privé afin d'accélérer la réalisation des travaux. Le Québec aura notamment une voie de contournement à sa métropole.

Les régions du Québec, c'est aussi la ruralité, nos champs, nos forêts, nos ressources minérales et nos cours d'eau. Notre gouvernement accompagnera les producteurs agricoles dans l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement. Nous favoriserons le développement d'une agriculture diversifiée et, de concert avec le secteur bioalimentaire, nous répondrons aux enjeux nouveaux reliés, entre autres, à la sécurité alimentaire.

Dans le domaine des pêches, notre gouvernement soutiendra les entreprises et les individus confrontés au difficile problème de la diminution des ressources. Nous verrons à ce que la même chose ne se produise pas avec l'industrie forestière. Nous instituerons une enquête scientifique, publique et indépendante sur la gestion de la forêt publique québécoise. Cette enquête visera tout autant à protéger notre patrimoine forestier qu'à assurer le maintien de notre productivité, de la productivité de notre ressource et des emplois qui y sont directement reliés.

Le gouvernement consacrera des efforts soutenus pour accompagner l'industrie forestière et soutenir les travailleurs et les communautés concernés par le contentieux sur le bois d'œuvre. Nous collaborerons avec le gouvernement fédéral et on fera toutes les représentations requises. D'ailleurs, dans les jours suivant mon élection, j'ai eu l'occasion d'aborder ce dossier directement avec le secrétaire d'État américain, Colin Powell, lors de mon passage à New York. Par la suite, j'ai eu l'occasion de recevoir l'ambassadeur américain, M. Cellucci, à l'Assemblée nationale, pour une session de travail, et cette session de travail, de tout évidence, a porté en bonne partie sur ce dossier du bois d'œuvre. Nous sommes, il faut le dire, à la recherche d'une solution durable et permanente, mais nous saisirons chaque occasion pour rappeler à nos partenaires américains à quel point il y a là un enjeu important pour le Québec et à quel point c'est important, M. le Président, de trouver une solution qui va éviter qu'on revienne à nouveau, dans cinq ans d'ici, avec des pénalités venant des États-Unis.

En matière d'énergie, nous allons accélérer la mise en œuvre de projets hydroélectriques actuellement à l'étude. Nous agirons dans le plus grand respect des communautés locales. Elles seront associées à la réalisation des projets. L'hydroélectricité demeure plus que jamais une solution d'avenir pour le Québec. Nous développerons notre potentiel énergétique, mais nous remettrons aussi de l'avant des programmes d'efficacité énergétique. Nous agirons de façon responsable afin d'éviter que le Québec ne se retrouve en déficit énergétique en 2006. Nous développerons aussi d'autres formes d'énergie renouvelable et nous poursuivrons par ailleurs les démarches entreprises en vue de l'exploitation de ressources gazières du golfe Saint-Laurent.

Le Québec est une des économies modernes qui dépend aussi le plus sur son patrimoine naturel pour assurer sa croissance. Nous allons le préserver. Nous affirmerons l'engagement du Québec dans le développement durable avec l'adoption d'un véritable plan vert qui réconciliera les impératifs de croissance économique et de sauvegarde de notre patrimoine naturel et environnemental.

Dans notre programme politique, nous avons clairement indiqué que la famille constituait une de nos priorités. Pour nous, le soutien à la famille ne tient pas en quelques mesures, il tient dans une façon de concevoir le rôle de l'État. Les familles bénéficieront de notre action. Elles seront privilégiées dans la distribution des réductions d'impôts. Leur vie sera facilitée par l'amélioration des services de santé. L'accompagnement des élèves en difficulté et l'introduction de l'aide aux devoirs dans les écoles du Québec contribueront directement à faciliter leur quotidien. Nous encouragerons l'adoption par les entreprises de toutes les mesures susceptibles de favoriser la conciliation travail-famille. Je dis aujourd'hui aux dirigeants d'entreprise que, dans un contexte de pénurie de main-d’œuvre qualifiée, il est dans votre intérêt et dans celui de votre organisation d'être à l'écoute de vos employés, qui sont aussi des parents.

Nous poursuivrons le développement des places en garderie. Rappelons la réalité. Le système, dans son état actuel, ne répond pas aux besoins. Il manque au-delà de 33 000 places. Nous allons revoir les bases de financement. Nous protégerons les garderies à 5 $ par jour pour le plus de gens possible. Mais nous voulons d'abord que tous les parents aient une place pour leurs enfants. Un gouvernement qui met en place un programme dont il sait qu'il n'arrivera pas à le financer ne répond pas aux besoins des citoyens. Il fait deux choses: il alimente le cynisme et la frustration. Nous répondrons aux besoins des parents. Nous aurons une approche basée sur l'efficacité, en étant conscients que les besoins des parents sont variables et que l'offre de services, justement, doit varier.

Notre soutien à la famille consiste aussi à reconnaître la contribution des aidants naturels, ceux et celles qui hébergent un parent âgé ou en perte d'autonomie. Nous allons compenser leurs efforts et les remercier pour leur compassion.

Nous allons par ailleurs nous attaquer au problème de logement, dont les familles sont les premières victimes. Je confirme aujourd'hui l'engagement pris par notre formation politique. Nous devancerons l'échéancier de construction de 13 000 nouveaux logements sociaux. Tout sera complété en 2007.

On ne saurait par ailleurs parler d'aide à la famille sans parler d'aide aux femmes, qui sont encore aujourd'hui les piliers. Nous ferons en sorte que les conditions de vie des femmes s'améliorent. Nous aiderons les femmes chefs de famille monoparentale à améliorer leurs revenus. Nous leur accorderons une importance toute particulière dans notre plan d'intégration au marché du travail. Elles font face à des responsabilités énormes, nous les aiderons.

S'il est un fléau particulièrement odieux dans notre société, c'est celui de la violence conjugale. Nous ferons tout pour l'enrayer. Au cours de la campagne électorale, je me suis engagé à répondre aux besoins exprimés par les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence. Je confirme cet engagement. Nous allons protéger les femmes et leurs enfants. Nous allons aussi consacrer des efforts afin de briser le cercle vicieux de la violence. Nous allons miser sur la prévention, le dépistage, la sensibilisation et la formation.

Dans l'esprit de notre soutien à la famille, je tiens par ailleurs à dire aux jeunes Québécois que les dossiers jeunesse sont maintenant sur le bureau du premier ministre. J'en fais donc une préoccupation personnelle. Les jeunes ont une conscience des enjeux et des considérations universelles qui est, pour moi, une inspiration. Ils croient à la liberté, à l'environnement, à la diversité culturelle aussi. Ce sont des jeunes qui ont obtenu... qui ont fait pression pour que les négociations sur la mondialisation intègrent des enjeux relatifs à la protection de l'environnement et à la protection des travailleurs. Je suis très optimiste pour notre jeunesse, M. le Président. On va soutenir les projets d'éducation, d'accès au travail, d'amélioration de la santé et on va accroître leur implication dans les communautés. On a besoin de leurs idéaux.

Le respect des citoyens et de la démocratie est une autre préoccupation qui transcende les grands dossiers, qui imprégnera l'ensemble de nos décisions. La démocratie, faut-il le rappeler, n'est pas une option de notre véhicule collectif. Ce n'est pas un toit ouvrant dont on se sert lorsqu'il fait beau et que l'on ferme lorsqu'il pleut. Nous respecterons la démocratie beau temps, mauvais temps.

Notre gouvernement a le mandat de réorganiser l'État et nous le ferons. Le gouvernement qui nous a précédés n'avait pas le mandat de forcer des fusions municipales qui ont touché plus de 75 % des citoyens du Québec. Dans ce dossier précis, il a franchi la ligne au-delà de laquelle le juste leadership devient autoritarisme. Je redis ceci devant vous, devant vous tous, que je souhaite la réussite des nouvelles villes, mais je redis aussi que les citoyens qui désirent s'exprimer sur l'organisation de leur communauté pourront le faire. Le ministre des Affaires municipales présentera un projet de loi cadre conforme à la position que nous défendons depuis octobre 2000. Ce projet de loi affirmera par ailleurs le principe de la fiscalité d'agglomération de manière à ce que les citoyens paient leur juste part.

Notre gouvernement, avec son plan pour réorganiser l'État et décentraliser les pouvoirs, sera un allié de tous les jours du monde municipal, de notre capitale nationale et aussi de notre métropole. Nous procéderons à une actualisation du pacte fiscal entre le gouvernement et les municipalités. Nous allons travailler à diversifier les sources de revenus des municipalités et des MRC. Nous allons aussi leur donner les moyens pour qu'elles puissent mieux contrôler leurs dépenses.

Notre attachement aux principes démocratiques nous amènera par ailleurs à présenter, au printemps 2004, un projet global de réforme des institutions démocratiques. Nous modifierons notamment le mode de scrutin afin que la distribution des sièges dans cette Assemblée reflète plus fidèlement les suffrages exprimés. Nous réviserons la Loi électorale afin de favoriser l'exercice du droit de vote. Nous voulons que chaque citoyen du Québec se sache investi du pouvoir de changer les choses et se sente encouragé à exercer son droit et d'être entendu. Je veux que ce soit vrai lors des scrutins, mais je veux aussi que ce soit vrai au quotidien, et il y a des moyens pour cela.

Nous utiliserons les moyens technologiques d'aujourd'hui en appui à la vitalité de notre démocratie. Un des projets corollaires à la réingénierie de l'État est la création d'un gouvernement en ligne qui rendra aux citoyens tous les services applicables par Internet plus efficacement et à moindre coût. Ce gouvernement en ligne permettra par ailleurs de consulter les citoyens autant sur les politiques publiques que sur leur satisfaction à l'endroit des services rendus par l'État. Nous allons faire de notre démocratie, qui est l'une des plus vieilles du monde, l'une des plus avant-gardistes du monde.

Et je voudrais aussi, M. le Président, que l'État québécois, de par ses effectifs, soit le plus juste reflet possible de la diversité de notre société. Les Québécois aiment à se voir comme une société ouverte, accueillante, tolérante. Cette image qu'ils se font d'eux-mêmes n'est pas surfaite. Au cours des 10 prochaines années, 44 % des employés de l'État prendront leur retraite. Si ce contexte nous fournit une occasion historique de réduire la taille de notre État sans brusquer personne, il nous place aussi dans la situation de devoir préparer une relève importante. Les communautés culturelles, les autochtones ainsi que les anglophones du Québec doivent être représentés à tous les niveaux de l'État québécois. On doit refléter l'ensemble des composantes de la société.

Notre gouvernement répondra par ailleurs favorablement à une demande des représentants des communautés culturelles. Nous confierons à des organismes communautaires issus des différentes communautés l'accueil des nouveaux arrivants. Nos nouveaux concitoyens auront ainsi pour guides dans la découverte de notre société des gens plus sensibles à leur réalité.

C'est aussi dans un esprit de saine démocratie que nous nous engagerons dans la réforme des tribunaux administratifs. Le sentiment de justice est étroitement lié au concept de démocratie. Nous réformerons les tribunaux administratifs de façon à ce que les décisions soient rendues plus rapidement. La justice doit être accessible. Si elle ne l'est pas, elle perd son nom.

M. le Président, à chaque heure de chaque jour, dans tous les dossiers que nous traiterons, dans toutes les discussions que nous aurons, dans tous les lieux où nous serons, nous serons les représentants du peuple du Québec, nous défendrons les intérêts du Québec, nous exigerons le respect de nos compétences, nous ferons la promotion de notre autonomie.

L'affirmation du Québec passera par le soutien à notre culture. Notre gouvernement s'inscrira dans la tradition des gouvernements libéraux. Ils ont doté le Québec de ses principaux outils destinés au rayonnement de sa culture, comme la SODEC ou la Loi sur le statut de l'artiste. Nous aiderons notamment nos artistes à nous alimenter de l'énergie vitale de la création. Nous leur permettrons de mieux vivre de leur art. Nous allons proclamer notre culture en sachant qu'elle fait partie de nos forces et non se limiter à la protéger comme si elle faisait partie de nos faiblesses. Nous ferons de notre culture un tremplin capable de nous propulser.

L'affirmation du Québec passera aussi par le plein exercice de notre diplomatie. D'abord, notre diplomatie intérieure. Nous établirons avec les nations autochtones du Québec des relations basées sur le respect réciproque, la bonne entente et le désir de grandir ensemble. L'harmonie entre les Québécois et les nations autochtones est essentielle au développement du Québec et plus spécifiquement du Nord-du-Québec.

Avec nos partenaires canadiens, le premier dossier à l'ordre du jour est la question du déséquilibre fiscal. Le déséquilibre fiscal est une réalité reconnue par tous les partis de cette Assemblée et partagée par toutes les provinces canadiennes. Notre gouvernement redonnera au Québec son rôle de leader au sein de la fédération canadienne. Nous proposerons d'établir à Québec un bureau de négociation du déséquilibre fiscal. Nous proposerons aussi l'instauration d'un conseil de la fédération, un lieu permanent d'échanges et de concertation entre le Québec et ses partenaires. Nous offrons la coopération à nos partenaires canadiens en sachant qu'elle demande et exige beaucoup plus d'efforts que la confrontation.

Notre gouvernement se rangera par ailleurs aux côtés des communautés acadienne et francophones hors Québec que le gouvernement précédent a pour ainsi dire ignorées. Le Québec a une responsabilité face à ces communautés. Nous établirons un centre de la francophonie dans les Amériques afin de resserrer les liens entre les communautés francophones de ce continent.

Le Québec exercera aussi sa diplomatie internationale. C'est un gouvernement libéral qui a donné au Québec son élan sur le plan international. Nous donnerons un nouvel élan parce que c'est dans notre intérêt. Lors de la visite toute récente du premier ministre de la République française, M. Jean-Pierre Raffarin, nous avons convenu que le Québec et la France s'associeraient dans la lutte pour la diversité culturelle. Dans ce dossier, le Québec, du seul fait de son épanouissement en Amérique du Nord, peut jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale. Autre avancée dans les relations bilatérales franco-québécoises, nous avons convenu d'initier des missions commerciales conjointes dans les marchés étrangers.

Le Québec jouera également son rôle de charnière culturelle et économique entre l'Europe et les États-Unis. Les États-Unis, tout particulièrement les États de la Nouvelle-Angleterre, sont de loin le principal partenaire commercial du Québec. Dès la semaine suivant notre élection, j'ai tenu à me rendre à New York afin de réitérer l'amitié du peuple du Québec pour le peuple des États-Unis et ouvrir des discussions sur les dossiers qui nous préoccupent.

M. le Président, nous convions aujourd'hui les Québécois à un grand renouveau de notre société. Dans cinq ans, notre système de santé sera redevenu un des meilleurs au monde. Nous aurons gagné des batailles contre le décrochage scolaire. Nos jeunes, mieux appuyés, se sentiront capables de décrocher leurs rêves. Notre économie connaîtra une croissance durable, elle reposera sur les forces intrinsèques du Québec et non plus sur des artifices coûteux. Les Québécois seront plus prospères, plus libres. Les régions du Québec connaîtront un dynamisme nouveau. Les citoyens des régions en auront été les fiers instigateurs.

Dans cinq ans, le Québec sera plus solide. Il sera appuyé par un État transparent qui sera parvenu à concentrer ses ressources dans des missions essentielles pour répondre efficacement aux besoins des citoyens. Cet État croira dans la primauté des libertés individuelles. Il croira que la réussite du Québec ne réside pas dans ses structures mais en chacun de nous. C'est cette réussite individuelle qui permettra une meilleure répartition de la richesse et une plus grande justice sociale pour l'ensemble de la société québécoise. Au cœur de cet État se trouveront les employés de l'État. Ils auront été les maîtres d'œuvre de ce renouveau. Ils seront source de fierté pour tous les concitoyens.

Notre équipe a la compétence, surtout la détermination et la passion du Québec, pour mener son plan à terme. J'en appelle maintenant à l'engagement de tous les citoyens du Québec. C'est avec eux et pour chacun d'eux que nous allons renouveler le fonctionnement du Québec. C'est avec eux et pour chacun d'eux que nous allons prendre les décisions nécessaires. Elles seront tournées vers l'avenir plutôt qu'inspirées du passé.

M. le Président, il y a 40 ans, un gouvernement issu de notre formation politique a placé le Québec sur la voie de la modernité. Les membres de ce gouvernement étaient réunis par un enthousiasme et une conviction qui étaient inébranlables. Ils avaient la certitude jusqu'au plus profond de leur âme d'inaugurer quelque chose de grand, d'être ceux choisis par le temps et sa nécessité pour amener le Québec plus loin. Ce même sentiment anime aujourd'hui mon équipe et moi-même.

J'invite aujourd'hui, en terminant, tous les députés de cette Assemblée, peu importe le côté où ils sont assis, à travailler ensemble de façon constructive et à s'inscrire avec nous et avec tous les Québécois dans le sens de l'histoire du Québec.